GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:16 Pag

La Gazette de Garancières

IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR ÉDUQUER UN ENFANT

Coeur d'Yvelines

N°14 - Automne 2014

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:16 Page 2

sommaire

4 **MAIRIE**
Recensement
Liste électorale

5 **VIE LOCALE**

6 **TRAVAUX**

8 **DOSSIER**
Rentrée scolaire
La nouvelle organisation des temps de l'enfant

13 **CULTURE**
Au programme du mois de décembre

14 **SOCIAL**

16 **ASSOCIATIONS**

19 **CARNET**

20 **EN BREF**

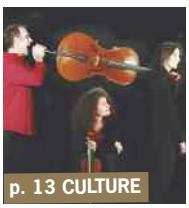

Garancières, une commune qui ne manque pas d'atouts

A quelques semaines de la rentrée, j'espère que vous avez passé un excellent été malgré une météo capricieuse. La rentrée à Garancières, comme dans de nombreuses communes, a été marquée par l'application de la réforme des rythmes scolaires. Certes, elle est complexe à mettre en place, certes, elle génère des coûts supplémentaires dans une période particulièrement difficile pour les finances des collectivités locales, mais il était urgent de repenser les rythmes des apprentissages avec pour objectif prioritaire la réussite du plus grand nombre de nos élèves.

Pour mener à bien cette tâche, nous avons pu compter sur la mobilisation et la participation active de tous nos partenaires : les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les services de l'éducation nationale, qu'ils en soient ici tous remerciés.

Au terme d'une longue concertation, nous avons arrêté un emploi du temps hebdomadaire et nous avons organisé les fameux TAP (temps d'activités périscolaires) sur les trois heures libérées par l'Education nationale, avec le souhait d'offrir à nos enfants des activités de qualité. Comptant sur les richesses locales, nous avons, en partenariat avec les associations œuvrant dans les secteurs sportifs, culturels et ludiques, réussi à recruter des intervenants en nombre suffisant pour accueillir dans de bonnes conditions nos petits garancièrois.

VOTRE MAIRIE

Tél : 01 34 86 41 33 - Fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15
Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 12 h

Automne 2014 **la Gazette** de Garancières

Directeur de la publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial : commission Communication
Aurélie Charveriat, Jean Paul Fauché, Edith Froger,
Gabrielle Henriet, Ghislaine Liboutton, Magali Seyssel
Réalisation : JPF > Remerciements à la Ville de Paris et à l'agence Rampazzo
Crédit photos : Pascal Prompt, les élus et les associations
Impression : OTS - La Queue-lez-Yvelines
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:16 Page

éditorial

« Un objectif prioritaire : la réussite du plus grand nombre de nos élèves. »

Tout ceci fera très prochainement l'objet d'une évaluation par un comité de pilotage composé de tous les acteurs du domaine de l'éducation. Ce bilan devra nous permettre de pouvoir apporter les ajustements jugés nécessaires au terme de cette première période de fonctionnement. Il est en effet évident que le côté novateur de cette organisation ne nous permet pas de bénéficier d'expérience en ce domaine et nous devons tous ensemble, affiner notre travail pour trouver la meilleure solution possible permettant la réussite de nos enfants dans leur parcours éducatif.

La préparation de cette rentrée a bien sûr mobilisé l'équipe municipale une très longue période et demandera encore un investissement important dans les mois à venir mais elle ne représente pas le seul enjeu pour la commune et c'est tout naturellement que l'ensemble des élus municipaux mène une réflexion sur les équipements nécessaires à notre vie collective et la conservation du patrimoine.

Dans ce contexte difficile de financements publics, avec une chute vertigineuse de nos ressources du fait notamment de la baisse sans précédent des dotations de l'Etat, il nous faut redoubler de rigueur dans notre gestion pour pouvoir continuer à investir dans l'équipement public.

Cette baisse de nos possibilités de financement comporte deux risques essentiels : le premier, un retard dans nos réalisations avec à terme un risque de sous-équipement de nos territoires face aux demandes légitimes de nos concitoyens ; le second, parce que toutes les communes se trouvent dans la même situation, un impact non négligeable sur la commande publique et donc sur l'emploi.

Face à cette situation inédite et qui, je pense, va durer plusieurs années, notre commune ne manque pas d'atouts. D'une part l'attractivité de ce territoire tant pour les activités économiques que pour les résidents, d'autre part, une gestion financière saine et rigoureuse depuis de nombreuses années, avec un faible endettement. Cumulé à des taux d'emprunts historiquement bas, cela nous ouvre quelques perspectives intéressantes.

C'est donc avec optimisme et détermination que nous continuerons naturellement à œuvrer pour Garancières.

Christian Lorinquer,
Maire de Garancières

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:16 Page

Recensement

Le parcours de citoyenneté

Un service national « universel »

En remplacement du service militaire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles.
Cette réforme a institué un « service national » universel en instaurant un « parcours de citoyenneté », pour susciter une prise de conscience collective des devoirs que tout citoyen a envers l'effort de défense nationale.
Votre participation, aujourd'hui, à la défense nationale se traduit par 3 étapes obligatoires :
- l'enseignement de défense : il est prévu dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère, et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1ère et terminale.
- Le recensement civique : tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, dans les 3 mois de leur 16ème anniversaire. L'attestation de recensement vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,…). Pièces à fournir : une pièce d'identité justifiant la nationalité française et un livret de famille.
Enfin, le recensement permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et l'inscription d'office sur les listes électorales.
- La journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD) : vous recevez une convocation entre la date du recensement et vos 18 ans, environ 45 jours à l'avance. La participation à cette journée est obligatoire.
Son contenu : présentation de la défense nationale, tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, présentation des différentes formes d'engagement, sensibilisation au secourisme...

À SAVOIR

En fin de journée, un certificat de participation vous est remis. Il vous sera utile pour vos inscriptions aux examens et concours.

Liste électorale

Inscription

Ce qui fonde notre démocratie : le vote

L'inscription peut s'effectuer à tout moment de l'année et jusqu'au 31 décembre, en mairie.
- Vous avez changé d'adresse dans la commune : signalez votre nouvelle adresse.
- Vous venez d'emménager à Garancières : inscrivez-vous avant le 31 décembre. Vous serez radié de votre ancienne commune automatiquement.

Pour vous inscrire, vous devez être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.
Les ressortissants de l'Union européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires afin de pouvoir voter aux élections municipales et européennes.
Listes des pièces à fournir :
- pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- un justificatif de domicile récent,
- si vous habitez chez vos parents, une attestation sur l'honneur de ces derniers établie sur papier libre certifiant que vous résidez chez eux,
- si vous avez acquis la nationalité française, votre certificat de nationalité ou votre décret de naturalisation,
- si vous êtes un fonctionnaire qui a été muté, votre arrêté de mutation. ◆

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page

Retour sur événements

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Association GALA

7 Juin 2014 : école de musique - atelier théâtre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Un dimanche au kiosque avec l'école de musique de GALA et le groupe Now Time, invité.
Now Time - musique au kiosque

FÊTE DE LA SAINT PIERRE

4ème week-end de juin : un rendez-vous annuel, cette année sous le soleil.
Vide-grenier - retraite aux flambeaux

PALMES ACADÉMIQUES

Christian Lorinquer, maire de Garancières et professeur des écoles, recevait lundi 30 juin 2014 les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, des mains de Monsieur Jean-Michel Coignard, directeur académique des services de l'Education nationale.
C. Lorinquer, très entouré de sa famille, des équipes éducatives, de ses amis et d'anciens élèves.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« Guerre et paix » :

2 expositions de qualité à l'occasion de la commémoration du centenaire de la Grande guerre, en septembre et octobre.
Jaurès : le parcours - l'Echo des tranchées

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page

rue du Moulinet

Entretien de la voirie

Un programme de rénovation permanente

Fin 2013 et début 2014, plusieurs rues ont fait peau neuve.

Suite à la réalisation des chaussées de la rue de l'Eglise et de la rue Montguichet au cours du dernier trimestre 2013, la rue Saint Michel, la rue du Pré Béranger et la rue du Moulinet (entre la rue du Général Leclerc et la rue du Chemin Vert) ont été rénovées à la fin de l'hiver.

Rue du Moulinet

La reprise de la chaussée de la rue du Moulinet a nécessité la réfection d'une grosse partie des structures de celle-ci.

Rue Saint-Michel

Reprise du tapis de roulement dans la rue Saint-Michel.

Rue du Pré Béranger

Les travaux sur la partie basse de cette rue ont permis :

- de canaliser les eaux de ruissellement,
- de sécuriser les accotements,
- de reprendre la structure et le revêtement de la chaussée.

Une circulation routière et piétonne sécurisée

Programmes à venir

Dans la continuité de ces travaux d'investissement, un programme de réfection des trottoirs sera réalisé en automne :

- Reprise des revêtements des trottoirs rue de l'Eglise, entre la rue du Général Leclerc et la rue Saint Pierre.
- Reprise du trottoir rue de la Gare.
- Création d'une bordure de trottoir rue du Boissard sur 80 mètres linéaires.
- Reprise du revêtement du trottoir rue Saint Maurice.

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page

rue du Pré Béranger

ET AUSSI...

En complément de ces travaux de voirie, les installations électriques de l'école primaire seront rénovées pendant la trêve scolaire de la Toussaint : changement du tableau général basse tension (TGBT).

rue Saint-Maurice

SNCF DIRECT INFO TRAFIC

Principaux travaux du 4ème trimestre 2014 sur les lignes N et U

ENTRETIEN CATÉNAIRE ET VOIE ENTRE PLAISIR-GRIGNON ET DREUX

Du lundi 24 novembre au vendredi 28 novembre matin.
La nuit du dimanche 30 novembre au lundi 1er décembre.
Les nuits du mercredi 10 décembre au vendredi 12 décembre matin.
La nuit du lundi 15 décembre au mardi 16 décembre.
Les trains au départ de Paris-Montparnasse, de 22h58 et 23h58, à destination de Dreux sont rendus terminus Plaisir-Grignon.
Des bus de substitution sont mis en place entre Plaisir-Grignon et Dreux.
Le train au départ de Dreux de 22h52 à destination de Paris-Montparnasse est supprimé.
Un bus de substitution est mis en place entre Dreux et Paris-Montparnasse.

ENTRETIEN CATÉNAIRE ET VOIE ENTRE SAINT-CLOUD ET LA DÉFENSE

Tous les soirs du lundi au vendredi, du lundi 1er décembre au vendredi 12 décembre
Les trains au départ de La Défense de 22h28, 23h28 et 00h28, à destination de La Verrière sont supprimés.
Les trains au départ de La Verrière, de 22h35 et de 23h35, à destination de la Défense sont supprimés.
Des bus desservant toutes les gares entre La Défense et La Verrière dans les deux sens sont mis en place.

Pour suivre l'actualité des travaux :

- le site : transilien.com
- l'appli : SNCF transilien
- le blog des lignes N et U : meslignesnetu.transilien.com
- twitter : @lignesnetu_sncf
- ou, les flashs INFO TRAFIC

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page

Focale enfance jeunesse

Rentrée scolaire 2014

La ville de Garancières accompagne la nouvelle organisation des temps de l'enfant

LES ÉCOLES

CALENDRIER POUR L'ANNÉE 2014-2015

Rentrée des classes : mardi 2 septembre
Election des représentants de parents d'élèves le 10 octobre.

Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre au matin
Vacances de Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 2015 au matin
Vacances d'hiver : du samedi 14 février au lundi 2 mars au matin
Vacances de printemps : du samedi 18 avril au lundi 4 mai au matin
Début des vacances d'été : à partir du samedi 4 juillet.

ECOLE MATERNELLE

7 rue St Pierre - Tél : 01 34 86 43 86 (56 69)
Au vu des effectifs présents le jour de la rentrée, la direction académique a confirmé la fermeture de la 4ème classe.
Directrice : Nathalie RENARD DIAS (pas de journée de décharge)
Secrétaire : Agnès BLANCHET
Le secrétariat est ouvert tous les jours sauf le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
Equipe éducative :
Mme RENARD-DIAS Nathalie : PS/MS avec 32 enfants
Mme MONTANGE Sylvie : PS/MS avec 31 enfants
Mme LE GOYER Laurence : MS/GS avec 32 enfants
Les agents communaux affectés à l'école maternelle :
Nicole PHILIPPE - Huguette L'HOSTETTE et Murielle FOUCAULT, ATSEM
Vos représentants de parents d'élèves élus :
Titulaires : Le Guellaut Bénédicte, Thomas Claire-Anne, Saddoud Eymen.
Suppléants : Maresq Virginie, Treguer Agnès, Insinga Sébastien

AU PROGRAMME

Spectacle le Potager de Neiroline (Compagnie Pois de Senteur) : le 14 octobre 2014 à la salle des fêtes
Spectacle: Le voyage du bonhomme de neige (Compagnie Griffoul et Cie) : 18 décembre 2014 à la salle des fêtes puis goûter de Noël.

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page

ECOLE ÉLÉMENTAIRE ALIZARINE

Rue St Maurice - Tél : 01 34 86 47 80
Courriel : 0780449p@ac-versailles.fr
Blog de l'école élémentaire :
http://blog.crdp-versailles.fr/ecoleelementairegarancieres/index.php

Directrice : Bénédicte PRÉVOTEAU (journée de décharge le jeudi)
Secrétaire : Catherine ESNAULT
Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et le mardi et le jeudi de 14 h à 16 h 30,
ainsi qu'un mercredi matin sur deux.

Equipe pédagogique :
Mme BLIN Valérie : CP, 22 élèves
Mme PREVOTEAU Bénédicte / Mr COURBEAU Christophe : CP/CE1, 22 élèves (7 CP et 15 CE1)
Mme RIBAUTE Natacha : CE1/CE2, 21 élèves (7 CE1 et 14 CE2)
Mme VINTAM Nathalie : CE2/CM1, 19 élèves (6 CE2 et 13 CM1)
Mme MERCIER Karine : CM1/CM2, 19 élèves (13 CM1 et 6 CM2)
Mme LANG Magali : CM2, 23 élèves

En soutien aux enseignants :
AVS : Mmes GOUTCHTAT Anne et BROOKES Dominique
RASED : Mmes PETIT Magali (psychologue), VARY Christine et ANDRIES Christine
Enseignante de soutien : Mme LUPIS Véronique, mardi et vendredi

Vos représentants de parents d'élèves élus :
Titulaires :
Dumouchel-Walter Nathalie, Le Guellaut Bénédicte, Lopez Raquel, Mairesse Caroline, Thomas Claire-Anne, Saddoud Eymen
Suppléants : Rosier Magali, Marteau Alexandra, Ferreira Pierre-Louis, Fisbach Olivier.

AU PROGRAMME

Opération nettoyons la nature :
26 Septembre 2014
Goûter d'Automne :
16 Octobre 2014
Goûter de Noël :
18 Décembre 2014
Kermesse de fin d'année :
20 juin 2015
(manifestation commune aux deux écoles).

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 10

Focale enfance jeunesse

Aménagement des temps de l'enfant

Le conseil municipal de Garancières s'engage pour favoriser l'accès de tous les enfants à des activités de qualité

Accueil périscolaire

Au fil des années, nous n'avons pas à rougir de l'action menée pour l'enfance à Garancières ! Et c'est sur cette question qu'il convient de mobiliser naturellement notre commune.

Crèche, écoles maternelle et élémentaire, garderie, centre de loisirs, activités périscolaires proposées par nos associations mais aussi mises en place par la municipalité, création d'espaces de jeux et de loisirs, … Après avoir fait vivre un contrat temps libre avec le soutien de la CAF depuis 2005, notamment avec des actions sur la pause méridienne (arts plastiques et chant choral), aujourd'hui la municipalité s'engage dans l'accompagnement de la nouvelle organisation des temps de l'enfant.

Organisation du temps de l'enfant

Depuis la rentrée, la municipalité a mis en place, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, une organisation autour des nouveaux rythmes scolaires (voir tableaux présentés dans la Gazette n°13).

En fin d'année scolaire, vous avez été interrogés sur la participation de vos enfants aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui ont débuté dès la rentrée. Nous avons voulu donner aux TAP un contenu, bien au-delà d'une simple garderie, et dans la mesure du possible vous proposer de choisir une palette d'activités.

Un enjeu : la pérennité

Une règle était nécessaire pour mener à bien cette lourde tâche : une inscription de l'enfant à l'année permettant d'assurer la pérennité des personnels d'animation.

Reconnaissons-le, nous avons été optimistes sur la possibilité de satisfaire pleinement chacun ! Mais le principe reste que votre enfant participera au cours de l'année à 5 cycles d'activités différentes. Les groupes changeront à chaque petites vacances.

Les activités de pause méridienne, en place depuis 9 ans pour l'art plastique et 2 ans pour la chorale, ont dû être abandonnées.

Quelques chiffres et du contenu

En maternelle, pour les trois heures de TAP réparties sur trois jours, 17 ateliers ont été programmés : activités sportives et gymniques, jeux d'intérieur, initiation anglais, jeux de société, contes et histoires, atelier chorégraphique, théâtre, travaux manuels, contes et jeux de mime, marionnettes, activités autour du livre à la bibliothèque.

En élémentaire, ce sont également 17 ateliers qui proposent : activités sportives, jeux de société, jeux de raquettes, contes et histoires, tricot et couture, initiation escrime, arts plastiques, chant et activités musicales, rythme et chorale, atelier chorégraphique, activité autour du livre à la bibliothèque.

> Création, imagination, ludique, mais seulement de l'initiation et de la découverte.

Comme vous le savez, les enseignants de l'élémentaire sont aussi mobilisés pour ceux qui choisissent l'étude les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à l'issue de la classe.

Au cours de l'année, un comité de pilotage installé dans le cadre du Projet Educatif de

L'atelier découverte des arts plastiques avec Nadia TAICHER

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 11

Jeux, sport, art, culture : un panel de 17 ateliers animés par des animateurs qualifiés et quelques bénévoles.

Territoire (PEDT), fera le bilan de l'ensemble du dispositif afin d'envisager d'éventuels aménagements à la prochaine rentrée. Nous sommes déjà attentifs aux conséquences de l'aménagement du temps de cantine.

Garderie et centre de loisirs : des services et des coûts

Cette année correspondait également au renouvellement du marché de l'organisation des activités périscolaires (garderie, centre de loisirs). L'IFAC a été retenu pour poursuivre ce service, y compris dans la coordination des TAP qui s'est ajoutée à la mission de l'an dernier.

Le Conseil municipal a adopté le 1er juillet 2014 les tarifs restant à charge des familles sur des bases incertaines au vu de la réforme des rythmes scolaires. Il restait d'ailleurs à inscrire l'impact financier de la réforme des rythmes scolaires dans le budget de la commune. Il s'agissait de trouver un équilibre entre la prise en charge par la commune et le coût aux familles en fonction du prix du service, mais sans connaître les effectifs TAP inscrits à la rentrée de septembre 2014. La volonté du Conseil municipal est de maintenir une participation financière supportable par le budget de la commune dans un contexte économique difficile.

Ainsi, il a été possible après quelques semaines de fonctionnement d'en examiner à nouveau les incidences, notamment pour intervenir sur les mercredis et les petites vacances qui avaient subi une augmentation notable.

Une nouvelle délibération, le 9 octobre, a permis de proposer une tarification revue à la baisse (voir détail page 12).

Un engagement fort

Au total, ce poste budgétaire affichera entre 120 000 € et 130 000 € en année pleine, au seul titre de la prise en charge par la commune du coût des services, qui reste à la hauteur des engagements des années précédentes et ce malgré l'application des rythmes scolaires.

S'ajoute à cela : le personnel communal, les fluides, l'entretien des bâtiments…

Certaines prestations sont calculées selon le quotient familial. D'autres sont modulées selon le nombre d'enfants par famille.

C'est une importante contribution à l'environnement éducatif des 221 enfants scolarisés dans la commune puisque cela représente 588 € par enfant et par an. ◆

À SAVOIR

L'engagement de la commune c'est aussi : une participation à la coopérative scolaire pour environ 10 € par enfant en maternelle comme en élémentaire et de manière ponctuelle pour des spectacles, ou encore ces dernières années une prise en charge de 80 € par enfant participant à un séjour en classe verte (école élémentaire).

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 12

DES TARIFS ADAPTES ET COHERENTS

La participation des familles au coût de garderie et de loisirs est calculée selon un barème de quotient familial qui a été simplifié :
T0 : moins de 6 200 €
T1 : de 6 200 à 11 000 €
T2 : plus de 11 000 €.

Garderie
(les jours de classe, à compter du 2 septembre) selon QF
Matin : T0 = 2,10 € - T1 = 2,20 € - T2 = 2,30 €
Soir : T0 = 3,40 € - T1 = 3,50 € - T2 = 3,60 €
Matin et soir : T0 = 4,70 € - T1 = 4,80 € - T2 = 4,90 €
Ces tarifs n'ont pas augmenté depuis l'an dernier.
A titre d'exemple le coût réel enfant facturé le matin par l'IFAC est de 2,58 €

Accueil de loisirs
(mercredi après l'école à compter du 5 novembre 2014)
A la charge des familles, T0 = 14 € - T1 = 16 € - T2 = 19 €
Coût réel facturé IFAC : 30,97 €.

Vacances
(par jour, à compter du 20 octobre 2014) selon le QF,
à la charge des familles avec un abattement de 15%
à partir du 2ème enfant et plus :
T0 = 17 € (à partir du 2ème enfant 14,45 €).
T1 = 21 € (à partir du 2ème enfant 17,85 €)
T2 = 26 € (à partir du 2ème enfant 22,10 €)
Coût réel facturé IFAC : 38,86 €

Cantine
1er enfant = 4,20 €
2ème enfant = 3,50 €
3ème enfant et + = 3,30 €.
Le coût de l'encadrement de la pause méridienne par les animateurs de l'IFAC est pris en charge à 100% par la commune.

Institut de formation, d'animation et de conseil IFAC

Des prestations de qualité et une coordination dynamique et souriante : Benjamin et Fabrice.

Automne 2008 Gazette n°2

Nous écrivions :
Souhaitons-nous adopter cette devise affichée sur un bâtiment public d'un village de Gaspésie (Québec) ?
« Il faut tout un village pour éduquer un enfant »
Cette maxime nous semble toujours d'actualité.

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 13

RENDEZ-VOUS CONTES

avec Gilles Bizouerne dans « Au lit !»

spectacle musical

proposé par la Bibliothèque municipale.

Entrée libre sur inscription.

C'est le soir, il est tard, un petit garçon ne veut pas dormir. Les ombres de la nuit l'inquiètent, le silence aussi. Il se lève et entre dans la chambre de ses parents mais il n'y a personne. Où sont-ils ? Une balade nocturne l'emmènera à la découverte de son propre imaginaire, peuplé d'étranges créatures. Entre rêve et réalité, nous suivons les péripéties fabuleuses de ce jeune héros.

Un conteur, une violoniste et une violoncelliste, un trio plein d'énergie. ◆

Samedi 6 décembre à 14 h 30

LE VOYAGE DU BONHOMME DE NEIGE

Compagnie Griffoul et Cie

Spectacle pour les élèves de maternelle, suivi d'un goûter.

Une nuit d'hiver, la neige est tombée en abondance, à la grande joie de LEO qui l'attendait pour construire son premier bonhomme de neige. Mais avec les rayons du soleil, son bonhomme commence à fondre. LEO, pour le sauver, lui donne une adresse au Pôle Nord où il fait toujours froid. Malgré la chaîne de solidarité qui s'est formée entre humains et animaux pour l'aider, le bonhomme de neige arrivera-t-il intact auprès de LINA, la petite fille qui vit au pays des neiges ? ◆

Jeudi 18 décembre

IL ÉTAIT UNE FIN

EXCEPTIONNEL

Compagnie Bobinette.

Spectacle musical pour jeune public et au-delà.

Entrée libre.

Réfugiée dans son grenier pour échapper à sa mère, une jeune fille y découvre un gros livre très ancien. Curieuse, elle décide de l'ouvrir et la voilà embarquée dans une drôle d'histoire, un conte musical pop-rock qui permettra à Alix de rencontrer de nombreux personnages qui ont bercé son enfance. Du petit chaperon rouge à la belle princesse, en passant par Hansel et Graetel, tous essayeront de contrer les mauvaises intentions du croque-mitaine. Laissez-vous embarquer avec Alix dans ce merveilleux spectacle musical qui enchantera petits et grands. Ah, j'oubliais, comme dans toutes les belles histoires, il y a une fée... enfin presque...

Samedi 20 (20h30) et dimanche 21 décembre (15h)

A revoir à Paris, au New Morning le 28 décembre à 17h

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 14

Initiative solidaire

Un logement pour tous

Rentabiliser en toute sécurité un logement vacant grâce à la location solidaire

Environ 30 000 logements sont vacants dans notre département.
Les principales raisons de cette situation ? Le coût de la remise en état ou de la mise aux normes avant toute location, la difficulté de gérer seul un bail, mais surtout la crainte du non-paiement des loyers et l'incertitude sur la récupération du bien.

Réhabiliter des logements

Or il existe des associations spécialisées dans ce qu'on appelle la location solidaire qui, avec l'aide et la garantie de l'Etat et des Collectivités locales, savent, parce qu'elles le pratiquent depuis longtemps, réhabiliter des logements si c'est nécessaire et les prendre ensuite en location, pour les sous-louer à des personnes ou ménages à ressources modestes.

Garanties et avantages

Si vous disposez d'un local ou d'un logement sans affectation, pourquoi ne pas le confier à l'une de ces associations ?
Vous bénéficiez de la garantie des loyers et de la récupération (en bon état) du bien en fin de bail. De plus, selon le type de convention passée, vous pourrez bénéficier d'un abattement fiscal pouvant aller jusqu'à 70% du montant des loyers dégagés par ce bien.

Choisir une formule

Plusieurs formules de location solidaire peuvent s'adapter aux besoins des propriétaires. Parmi les plus courantes :
- le bail à réhabilitation,
- la convention Solibail,
- la convention temporaire d'usufruit.

Toutes ces formules ont fait leurs preuves. Elles ont aussi permis le logement de ménages ou personnes à revenus modestes.

Où s'informer ?

N'hésitez pas à vous informer sur la location solidaire par courriel adressé à :
logement.780@secours-catholique.org
Une équipe vous aidera dans le choix du type de bail et vous orientera vers les associations proches de votre bien. ◆

Les associations opératrices de logements, partenaires du Secours catholique, sont : Habitat & Humanisme, PACT78, Solidarités Nouvelles pour le Logement, l'Hôtel Social Saint Yves, le CLLAJ.

Pratique

Yvelines Ecoute Assistance

Un dispositif efficace de lutte contre l'isolement

Le dispositif départemental de téléassistance s'inscrit dans le cadre de la politique départementale de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de prévention auprès des personnes vulnérables.
Le Conseil général a ainsi mis en place depuis 1994 ce dispositif intitulé YVELINES ECOUTE ASSISTANCE.
Au 1er janvier 2013, 255 communes yvelinoises étaient adhérentes et 8 823 abonnés en bénéficiaient. La moyenne d'âge des abonnés est de 85 ans et 80% sont des femmes ; 10 % de la population de plus de 75 ans est abonnée à ce dispositif.

Quand faire appel à la téléassistance ?

La téléassistance est une solution rassurante et de premier secours qui a prouvé son efficacité et son utilité dans les situations suivantes :
Chute, accident domestique, malaise, problème de santé, Crise d'angoisse, sentiment de grande solitude, besoin de parler, mais aussi vol par ruse, effraction, panne de chauffage, d'éclairage, problème de livraison de repas, etc. ◆

Pour bénéficier du dispositif, prenez rendez-vous en Mairie avec Monique Le Tirant, maire-adjointe aux solidarités, afin de constituer votre dossier de demande.

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 15

L'Espace territorial

L'action de l'Espace Territorial est importante pour notre commune.
Cet organisme social de la fonction publique est un service très important pour les personnes désireuses d'informations et d'aides diverses.
Le temps nécessaire à la résolution de chaque dossier nécessite de prendre rendez-vous avec l'assistante sociale pour plus d'efficacité.
A l'Espace Territorial de Montfort l'Amaury, des spécialistes sont là pour régler vos problèmes sociaux (sur rendez-vous).
Tél. : 01 34 57 03 40

Le CCAS de Garancières peut, si vous le souhaitez, établir le lien entre vous et ces professionnels : alors contactez-nous en mairie 01 34 86 55 25.
Mais surtout n'attendez jamais la détérioration de votre situation pour agir.

L'assistante sociale reçoit à la maison sociale de Garancières (place de la mairie) tous les mardis après-midi sur rendez-vous.

Elections CNRACL

Renouvellement du Conseil d'administration

Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales

Du 20 novembre au 4 décembre 2014

La CNRACL procède au renouvellement de son Conseil d'administration en décembre 2014 dans le cadre d'un vote par correspondance ou par internet sur un site sécurisé.
Retraités de la CNRACL, vous êtes appelés à élire vos représentants au conseil d'administration, avant le 4 décembre 2014 à 18 h.

Conditions pour être électeur

Vous êtes électeur dans le collège des retraités si vous avez été admis à la retraite avant le 2 septembre 2014.
Vous recevrez le matériel de vote à votre domicile à la fin du mois de novembre.

Précautions

Vérifiez que vous êtes inscrit sur la liste électorale à votre mairie de résidence.
Assurez-vous que l'adresse connue par la CNRACL correspond à votre domicile actuel (vous pouvez la modifier sur le site internet : www.cnracl.fr ou www.mon.service-public.fr
Pour toute information, consultez notre site, rubrique « élections 2014 » ou téléphonez (de 9h à 17h) au 05 56 11 33 33.
Pour toute réclamation, vous devez écrire à l'adresse :
Elections CNRACL,
rue Vergne
33059 Bordeaux cedex

Sécurité

DÉMARCHAGE À DOMICILE : ATTENTION À L'ARNAQUE

Une recrudescence de démarchages à domicile nous est signalée.
Ils ont un point commun, il s'agit toujours de vérifications ou de propositions de travaux pour lesquels il vous est demandé de visiter les lieux, sous couvert de noms de sociétés parfois usurpés.
Les cibles sont particulièrement les personnes seules ou personnes âgées.
Les prétextes : mise aux normes devenues obligatoires, lutte contre les insectes, obligation de revoir vos installations par exemple en matière de chauffage,…
Le réseau AHF (Amélioration de l'Habitat Français) est victime de cette usurpation d'identité.
Avant d'accepter, il est recommandé de procéder à toutes les vérifications possibles : demander une carte professionnelle, téléphoner au siège de la société, vérifier si le véhicule possède un logo,…
Il en est de même pour toute demande d'enquête à domicile. Pour celles-ci, une autorisation est systématiquement faite en mairie. Vérifiez par téléphone que c'est bien le cas.

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 16

Ecole de danse

CHORE'ART

Samedi 6 décembre 2014
Portes ouvertes de l'Ecole de danse Chore-Art à la salle des fêtes de Garancières de 17 h à 18 h.
Au programme
- Présentation du travail réalisé en cours
- Assemblée générale
L'entrée est libre à tous ceux qui souhaitent avoir un aperçu des activités proposées par l'association.
Nous rappelons que les inscriptions sont possibles pendant toute la saison.
Initiation enfants,
Modern' jazz enfants,
ados, adultes,
Classique. ◆
Contact : 01 34 86 59 09
secretariat.choreart@free.fr

Association GALA

Garancières Arts et Loisirs Associatifs

NOS MUSICIENS À L'HONNEUR

Le 7 novembre à 20h30, à l'occasion du prochain concert d'**Ibrahim Maalouf**, à la salle de la Merise à Trappes, 8 élèves de notre école de musique, ont été choisis pour accompagner le fameux trompettiste.
Célébré pour la 3ème fois en 2014 aux Victoires de la musique, catégorie Meilleur album de musiques du monde, **Maalouf** partagera la scène avec des musiciens amateurs des écoles de musique et conservatoires alentours.
Trombone, clarinette, flûte, saxophone seront à l'honneur pour une improvisation inoubliable, une représentation unique.
Gala se réjouit et est très fière pour ses élèves méritants, une belle et nouvelle expérience musicale. ◆

Union Sportive des Yvelines - USY

Communes : Boissy-sans-Avoir, Galluis, Garancières, Grosrouvre, La Queue-lez-Yvelines, Millemont
site internet : **www.U-S-Y.fr**
Bureau :
Présidente, Elodie OBELIS
Trésorier, Daniel LE GAC
Secrétaire, Gabriel DO SOUTO

Du sport pour tous

13 sections sportives

AEROBIC - Foyer de la Bonnette
Ghislaine MASSAUX - 01 30 55 17 01
ghislaine.massaux@cegetel.net
BADMINTON - Gymnase du Lieutel
David DUBOIS - 06 03 09 02 79
divdouidabs@orange.fr
ECOLE DES SPORTS - Gymnase du Lieutel
Isabelle POITOU - 01 34 86 79 49
poitoujid@free.fr
ESCALADE - Gymnase du Lieutel
François MOUTOU - 01 34 86 85 05
moutou.francois@wanadoo.fr
ESCRIME - Gymnase du Lieutel
Patricia BONTEMS - 06 83 22 32 55
bontemspat@wanadoo.fr
FOOTBALL - Stades : du Lieutel, de la Butte aux moulins, de la Boissière
Jean-Denis POITOU - 06 15 29 88 33
poitoujid@free.fr
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - Foyer de la Bonnette
Annie JOSEPH - 01 34 86 50 71
annie.t.joseph@wanadoo.fr
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE - Gymnase du Lieutel
Florence MERCHIERS - 06 50 03 14 01
usygym@hotmail.fr
KARATE - Dojo Gymnase du Lieutel
Fabien BELLANGER - 06 68 31 60 42
fab.bellanger@gmail.com
JUDO - Dojo Gymnase du Lieutel
Jean-Claude BOUILLON - 01 34 86 52 48
ml.jc.bouillon@wanadoo.fr
RUGBY - Stade de la Butte aux moulins
Alain CHABOCHE - 06 33 04 38 08
alain.chaboche@gmail.com
TENNIS - Terrains de la Butte aux moulins
Nelly COCHET - 06 74 99 27 60
Cyril CONTY, école de tennis - 06 28 64 18 92
cyrilconty@hotmail.com
YOGA - Foyer de la Bonnette
Brigitte DUTRONC - 06 34 86 13 28
yoga.usy@laposte.net

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 17

USY JUDO

Une saison très réussie

La fin de saison dernière s'est clôturée avec le traditionnel spectacle de fin d'année, le 28 juin au DOJO du Lieutel.
Beaucoup de spectateurs sont venus voir et applaudir tous les niveaux de cours. Les démonstrations de notre sport préféré se sont enchaînées sur des musiques pop et rock qui les ont vitaminées.
Ces séries ont été suivies par 3 temps forts qui ont reçu des applaudissements très nourris des tribunes :
1) La démonstration des prises du cours Compétition.
2) Le tournoi France/Japon entre les 5 élèves de 6 ans (qui ont vaillamment joué les rôles des Champions Japonais) et les professeurs accompagnés des vrais champions invités (qui, eux, ont représenté les compétiteurs Français).
3) Clou du spectacle, très attendu : une nouvelle démonstration de Vincent LIMARE (Equipe de France, 60 kg) qui nous avait déjà régalés en 2012. Cette fois, ce fut un véritable feu d'artifice avant l'heure. Avec Kevin AZEMA (66 kg, lui aussi compétiteur de niveau équipe de France). En tout, le spectacle d'1h30 est passé très vite, mais ce n'était que le début car l'apéro et le barbecue qui ont suivi pour plus de 150 personnes, nous ont emmenés tous ensemble pour un grand moment de convivialité jusque tard dans la soirée… ◆

Judo

NOUVELLE SAISON

A partir de 5 ans, nous aurons toujours le plaisir de vous accueillir pour cette nouvelle saison ou juste pour un cours d'essai.
Les inscriptions sont passées mais il reste quelques places dans tous les cours.
Vous pouvez trouver par avance toutes les fiches et les informations utiles sur l'adresse suivante :
usyjudo.blog4ever.com

Horaires saison 2014-2015
Année de naissance - âge - n° cours
jours et heures des cours
2008 à 2009 - 5/6 ans
cours 1 - mercredi 16h45 à 17h45 - vendredi 17h45 à 18h45
2005 à 2007 - 7/8 ans
cours 2 - lundi et mercredi 17h45 à 18h45
2001 à 2004 - 10/13 ans
cours 3 - mercredi et vendredi 18h45 à 19h45
2000 et avant - ados, adultes
cours 4 - mercredi et vendredi de 19h45 à 21h
2005 et avant - +10 ans
compétition*
lundi de 18h45 à 19h45
* la présence au cours compétition est soumise à l'appréciation du professeur

Un sport tendance : le Body Karaté

C'est une des activités de remise en forme très tendance, les bienfaits sont reconnus et salués par la presse. A partir de 10 jusqu'à 77 ans, sans expérience préalable en techniques de sports de combat, garantie sans violence ni danger, cette activité vous développe à chaque séance : endurance, souplesse, tonicité musculaire, concentration, mémorisation, agilité, vivacité, détente et bien-être…
Le mieux est de venir découvrir cette activité, Caroline, notre « Senséi » vous accompagnera pour retrouver la forme. Elle mettra en pratique son expérience de coach sportif et de sportive accomplie. Sa maîtrise du Pilates lui permettra de consolider votre capital musculaire.
N'hésitez pas c'est chaque Jeudi au DOJO de la Queue-lez-Yvelines (gymnase) à partir de 20 h 30.

Notre section est spécialisée dans le Karaté SHOTOKAN : à partir de 4 ans et sans limite d'âge, vous pourrez pratiquer un sport de combat mais aussi de « zénitude ». Maîtriser son corps, retrouver de la souplesse sans craindre de se blesser. Venez essayer sans engagement. ◆
Pour plus d'informations, consulter notre site web http://usy-karate.fr

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 18

Active, joyeuse et chaleureuse

ASSOCIATION ECHANGES

Fondée en 1991, l'Association "Echanges" voit chaque année son nombre d'adhérents augmenter.
Elle bouge, vit. Tout est fondé sur le bénévolat.
Les semaines s'égrènent avec un calendrier bien chargé où chacun peut trouver son plaisir : propositions d'activités sportives, manuelles, divertissement, échange de savoir mais aussi visites et voyages.
Des activités bien précises permettent les rencontres : journée de retrouvailles, repas de Noël, galette, fête du printemps, pot de l'amitié qui termine la saison.
Cette année trois nouveaux ateliers sont proposés : le bridge, le triomino et... la magie.
Ne restons pas seuls, gardons cette participation qui apporte à notre association chaleur et joie.
Bonne saison à tous !

Calendrier de vos sorties

Sauf indication contraire, les événementsse déroulent à la salle des fêtes

Mardi 11 novembre à 11h
CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE 1918
Place du monument aux morts

Dimanche 23 novembre
REPAS DES AÎNÉS
Organisé par la municipalité et le CCAS

Samedi 6 décembre
- à 14h30 à la salle des fêtes
RENDEZ-VOUS CONTES
avec Gilles Bizouerne
proposé par la Bibliothèque municipale.
Entrée libre sur inscription
- de 17h à 18h, portes ouvertes :
présentation danse avec **CHORÉ'ART**
et assemblée générale.

Dimanche 7 décembre à partir de 13h30
GRAND LOTO MÉRIDIONAL
Organisé par le Comité des fêtes

Vendredi 19 décembre à 19h30
CONCERT DE NOËL de l'école de musique
entrée libre (salle des fêtes)

Samedi 20 décembre à 20h30
et dimanche 21 décembre à 15h
« IL ÉTAIT UNE FIN »
spectacle musical pour jeune public et au-delà
par la Compagnie Bobinette

Samedi 10 janvier 2015 à partir de 18h
VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Samedi 24 janvier à partir de 20h
DINER DANSANT
Salle de la Bonnette à La Queue-lez-Yvelines
organisé par l'association Planète-Coeur.

Dimanche 1er février à 17h
CONCERT des professeurs de l'Ecole de musique.
Entrée libre

Lundi 2 février de 18 h à 20h
AUDITION de l'Ecole de musique

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 19

Naissance

Nos vœux de bienvenue à

Sixtine, Stéphanie TOULOTTE, le 28 mars
Théa, Sylvie, Zohra SAHIN MARCHAL, le 8 juillet
Lucile TREGUER, le 10 juillet
Camille, Clémence, Pauline LYONNET, le 29 juillet
Gabrielle, Anne BACHER, le 6 août
Andrei, David DENIN, le 4 septembre

Mariage

Avec tous nos vœux de bonheur

Aurélie BOULAT et Laurent PAUL, le 17 mai
Agnès BLANCHET et Stéphane TOURBATEZ, le 12 juillet
Claire MARCILLAUD et Guillaume BARBOSA, le 13 septembre

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Siro COGONI, le 3 mai (85 ans)
Guy RAYMOND, le 15 juin (77 ans)
Marie Thérèse BANNIER, née LEBRUN, le 27 juin (77 ans)
Gérard PEAN, le 29 juillet (66 ans)
Daniel FRADIN de LINIERE, le 5 août (89 ans)
Juliette LOVIAT, née PETER, le 3 septembre (91 ans)
Pierre POULAYER, le 14 septembre (76 ans)

Médaille de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent, ou qui ont élevé, dignement de nombreux enfants afin de leur témoigner la reconnaissance de la nation.
Nombre d'enfants requis pour postuler : 4 enfants ou plus, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.
Le dossier de candidature est constitué sous la responsabilité du maire.
Il est téléchargeable à l'adresse : http://vosdroits.service-public.fr/R2500.xhtml

A joindre au dossier : photocopie de la carte d'identité du candidat, des enfants majeurs si le candidat n'est pas de nationalité française, de toutes les pages du livret de famille, des certificats de scolarité pour enfants d'âge scolaire du CP à la terminale, du rapport établi à la suite d'une enquête sociale.
Cette enquête sera menée par une personne désignée par une association locale ou le représentant de l'UDAF au sein du CCAS, ou le maire ou l'un de ses adjoints.
Le dossier sera complété par un extrait n°2 du casier judiciaire.

Informations : UDAF des Yvelines, 5 rue de l'Assemblée nationale - 78009 Versailles cedex - tél. : 01 39 20 14 42
Date limite de dépôt de dossier complet :
avant le 31 décembre de chaque année.

Eglise
UN NOUVEAU PASTEUR

Le groupement paroissial de Montfort l'Amaury a accueilli début septembre un nouveau curé en la personne du Père Stéphane LOISEAU. ◆

Hommage
PIERRE POULAYER

Maire de Garancières de 1979 à 1989
Lors de sa séance du 9 octobre, le Conseil municipal a observé une minute de silence pour honorer sa mémoire

GAZTmaqt-14-prototype_Mise en page 2 22/10/2014 14:17 Page 20

Accueil

Bienvenue aux nouveaux Garanciérois

Une invitation cordiale à ne pas manquer

Chaque année, Monsieur le Maire présente ses vœux aux Garanciéroises et Garanciérois en janvier. L'ensemble de la population est invité et c'est l'occasion de rencontres et d'échanges. Un moment de convivialité.
Toutefois, nous souhaitons compléter cette manifestation par un accueil plus particulier aux nouveaux habitants (de l'année 2014) afin de leur présenter notre commune : son fonctionnement, ses services et les associations qui l'animent.
Si vous souhaitez être invité à cette rencontre, vous pouvez remplir un formulaire d'inscription en mairie. ◆

La date de cette invitation vous sera communiquée ultérieurement.

Armistice

Commémoration

Mardi 11 novembre 2014 à 11 h, Le Maire invite la population à commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, place du monument aux morts.
A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Pratique

AIRE DE JEUX ET DE LOISIRS

Pour la saison d'hiver, les horaires d'ouverture de l'aire de jeux et de loisirs, rue du stade, sont aménagés à partir du lundi 27 octobre. ◆
Nouvel horaire : tous les jours de 9h à 17h30.

Environnement

DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts est organisé chaque lundi au cours de la période d'avril à décembre. ◆
Pour cette année : dernier ramassage lundi 8 décembre.

Solidarité

COLLECTE NATIONALE 15 ET 16 NOVEMBRE

Participons tous à la collecte nationale du Secours Catholique Caritas-France
Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager. La fraternité n'est plus une option. Ensemble, osons le changement d'attitude au sein de notre société pour que les plus démunis y tiennent toute leur place.
Donner, c'est déjà AGIR.
Ce week-end là, les dons représentent 80% des ressources totales. ◆

Banque alimentaire

COLLECTE NATIONALE 29 ET 30 NOVEMBRE

Devant le magasin Simply à la Queue-lez-Yvelines : samedi de 9h à 19h et dimanche de 9h à 13h. ◆